

Viabilité hivernale des routes départementales - Hiver 2014-2015

La viabilité hivernale des routes départementales est une mission du Conseil général qui, grâce à son dispositif préventif et réactif, assure en cette période des conditions de circulation optimales sur les routes des Yvelines, principalement celles situées en dehors des agglomérations ce qui représente un linéaire de 1406 km.

Du lundi 17 novembre 2014 au lundi 16 mars 2015, 122 agents de la Direction des Routes et des Transports du Conseil général assurent un suivi météo quotidien ainsi qu'une surveillance du réseau routier par patrouillage. En fonction de l'évolution des conditions météo et de l'état de la surface des chaussées, un traitement par salage ou par raclage est effectué.



L'organisation hivernale mise en place repose sur **37 agents placés en astreinte 24h/24**, et des matériels équipés et prêts à intervenir à tout instant (**24 saleuses dotées de lames de déneigement**).

3800 tonnes de sel sont stockées sur l'ensemble des dépôts et des réapprovisionnements seront réalisés tout au long de l'hiver.

Pour faire face à des épisodes neigeux exceptionnels, le Conseil général s'est engagé depuis 2011 dans une démarche de **partenariat avec la profession agricole**. Des conventions passées avec 14 agriculteurs volontaires permettent de les associer aux actions de déneigement de 15 circuits de routes départementales des secteurs ruraux (raclage des chaussées enneigées, dégagement de congères en zones de plaines...).

L'objectif est de maintenir des conditions minimales de bonne circulation pendant la durée du phénomène (neige, verglas ...) et d'assurer un retour à la normale dans un délai raisonnable après l'événement climatique.

L'importance du réseau, classé en trois niveaux, permet de gérer les priorités d'intervention :

- 527 km de RD en niveau 1 (liaisons structurantes)
- 566 km de RD en niveau 2 (voies importantes)
- 313 km de RD en niveau 3 (les autres RD)

Bilan de l'hiver 2013-2014

Avec un hiver relativement doux, les équipes du Département ont réalisé 90 interventions dont 6 interventions de traitement curatif. 937 tonnes de sel ont été utilisées.

Des actualités concernant la circulation ou le déneigement seront disponibles sur le site Internet www.yvelines.fr et directement depuis un Smartphone en s'abonnant au profil Facebook du « Conseil général des Yvelines ».

CONTACT PRESSE

Alexia Borrás

01 39 07 70 77 – 06 65 72 86 35

aborras@yvelines.fr
